DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU FORMULAIRE POUR L’OUVERTURE DES CENTRES DE RECUPERATION NUTRITIONNELLE

1. **un formulaire à retirer auprès du Service des Soins de Santé de Base et de la Médecine Libérale et des Dispensaires Privés (SSSBMLDP) de la Direction des Soins de Santé de Base (DSSB) ou au niveau du SDSP de rattachement**
2. une demande à adresser au Ministre de la Santé Publique indiquant l’adresse précise du lieu d’implantation du Centre;
3. un projet de santé à signer.
4. une lettre d’engagement d’un médecin en vue de collaborer avec le centre.
5. une photocopie de la carte professionnelle à jour du médecin reconnaissant, délivrée et certifiée par l’Ordre professionnel d’appartenance.
6. un schéma d’ensemble du domaine à signer.
7. un certificat d’immatriculation et de situation juridique du domaine ou un bail de location.
8. un plan schématique avec légende du local à signer.
9. une liste des matériels techniques existants à signer.
10. une photocopie des diplômes / titres certifiée par l’Etablissement de formation du personnel (soignant).
11. une photocopie de la carte professionnelle à jour délivrée et certifiée par l’Ordre professionnel d’appartenance;
12. un contrat de travail (Employeur-travailleur) préalablement visé par l’Ordre professionnel concerné.
13. un statut pour les Associations.
14. une équivalence administrative délivrée par le Ministère en charge de la Fonction Publique pour les diplômes ou titre étrangers ou délivrés par un établissement privé.
15. une description de dispositif de traitement de déchets à signer.
16. un rapport de l’état des lieux effectué par le SSSBMLDP.
17. quatre (04) enveloppes timbrées, dont 1 GM avec adresse et 3 MM sans adresse.